



Brèves de la Municipalité

- * Ouverture de notre **déchet-terie**, du 17 avril au 9 octobre 2024 les mercredis soirs de 18h30 à 19h30 et les samedis matins de 9h00 à 11h00.
- * Le **contrôle des habitants** sera fermé du 4 au 14 avril 2024. Rappel : les cartes d'identité peuvent être obtenues à Yverdon-les-Bains sur rdv



Distribution des sapins de Noël

Jolie animation le samedi 16 décembre 2023 au centre du village. Le Père Noël nous avait rendu visite. Cela sentait bon les biscuits et de jolies oeuvres sont apparues pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Souvenirs de Noël
- * Conseil général
- * Police des constructions
- * Attestation de la qualité d'électeur
- * Société de tir
- * Nouveaux habitants
- * Chiens
- * Vieillir2030
- * Marché artisanal
- * Ontécoute.ch



Un immense merci à Nathalie Delplace pour son investissement hors norme et son entrain.



Conseil général

Le 4 décembre 2023 le Conseil s'est réuni pour sa dernière séance de l'année. Les 23 membres présents ont pu débattre des sujets qui leur ont été soumis.

Dans le cadre de ses communications, la Municipalité a informé le Conseil que le projet du réaménagement de l'ancienne STEP après sa désaffectation, a été repoussée au prochain Conseil suite aux divers points relevés par la commission en charge de l'étude.

Le Conseil a accepté à l'unanimité le préavis municipal n° 14/2024 – Budget pour l'année 2024. Le budget reste stable dans son ensemble en comparaison des dernières années. Il est à noter que malgré le déficit qui en ressort, la situation n'est pas inquiétante car ce déficit, selon les estimations de 2022, sera comblé en tout ou partie par la nouvelle péréquation 2025.

Après la démission de l'un des membres du Conseil, il a été procédé à une élection complémentaire afin de combler la place laissée vacante au sein de L'Association Scolaire et d'Accueil de jour des enfants Intercommunale de Chavornay et Environs (ASAICE).

La dernière séance du Conseil de l'année, s'est agréablement terminée par une collation offerte par la Municipalité.

Dès le 1er janvier 2024, le bureau, les commissions et les représentations sont les suivantes :

Commission du feu	Martin Patric, Chevalley Vincent, Buchs Pierre-Alain
Commission de Salubrité	Dr Martine Tanner, Delplace Nathalie, Vauthey Emmanuel
Délégué A3C	CD : Delplace Nathalie. Membres : Buchs Myriam, Sletta Jens-Petter, Grin Joé
Délégués Action Social Régionale	Delplace Nathalie
Délégué PCI	Martin Patric, Grob Sébastien
Délégué Menthue	CI Martin Patric, CD Grin Cédric. Membres : Perret Marc, Grin Yann
Délégués SDIS	Taverney Jacques. Suppléant : Martin Patric
Commission de recours	Grin André, Thérissod Jean-Luc, Buchs Myriam. Suppléant : Grin Marc-Etienne
Commission de gestion/finances	Chuard Joël, Grob Jean-Daniel, Grin Joé, Suppléants : Vauthey Emmanuel, Winter Marc
ASAICE	Membre CODIR : CD : Nathalie Delplace - CI : Aude Baraglioli Conseil membre : Anouck Jaltier. Suppléant : Piol Nicolas
ARCC	CI : Chevalley Vincent, Grob Sébastien, Weber Cédric, Martin Patric. Suppléant : Buchs Pierre-Alain. CD : Grin Cédric

Les prochaines séances du conseil sont fixées aux lundis 3 juin, 7 octobre et 2 décembre 2024 à 20h15 à la grande salle du Battoir. Les séances sont publiques et de nouveaux conseillers(ères) sont les bienvenus (es).



Jens-Petter Sletta, Président

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire accordé

Andrié Christian et Laurent Agnès	No 212	Parcelle no 35. Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur intérieure. Création d'une salle de bain dans le volume bâti.
Commune de Belmont-sur-Yverdon	No 213	Parcelle no 239. Echange des antennes sur une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / BELD
Martin Jean-François	No 214	Parcelle no 662. Transformation d'une ferme en 5 appartements



L'initiative populaire et le référendum font partie intégrante de la culture suisse. Ils permettent au peuple de participer au processus politique et de façonner directement l'avenir du pays. C'est pourquoi ces droits méritent une protection particulière. Le nombre de requêtes populaires a fortement augmenté ces dernières années. Il arrive souvent que des récoltes de signatures soient organisées en même temps pour plusieurs initiatives et référendums. Les quelque 2300 communes suisses sont ainsi beaucoup sollicitées. Face à des demandes d'attestation de qualité d'électeur toujours plus nombreuses et fréquentes, elles se retrouvent souvent sous forte pression à l'approche des échéances de récolte de signatures et certains petits problèmes reviennent fréquemment.

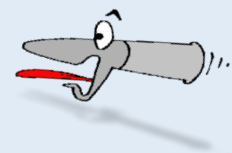
Validation des signatures : Une signature apposée sur un formulaire d'initiative ou de référendum est considérée comme valable après que la commune l'a vérifiée et a inscrit un signe approprié dans la colonne de contrôle.

Petit rappel :

- 1) Le nom, les prénoms et la signature doivent être remplis personnellement et à la main. Indiquer le nom tel qu'indiqué à l'état civil afin de pouvoir facilement vous authentifier.
- 2) La date de naissance doit être complète.
- 3) **Attention aux signatures données plusieurs fois !**
Un électeur ne peut signer qu'une fois chaque initiative ou référendum. Les signatures données plusieurs fois doivent, à partir de la deuxième, être biffées. Par conséquent, si vous avez déjà signé une fois l'initiative ou le référendum, faites le savoir à la personne qui vous demande de signer. Une deuxième signature n'augmente pas les chances de voir passer l'initiative ou le référendum, vu qu'elle est directement refusée au contrôle.
- 4) Si un déménagement de la commune est prévu dans les 15 jours ou en cours au moment où vous signez l'initiative ou le référendum, il y a de forte chance pour que votre signature soit refusée au contrôle. En effet, entre le moment où vous signez et le moment où les communes reçoivent les documents à valider, il s'écoule quelques jours et il y a un risque que vous ne soyez plus inscrit dans le contrôle des habitants lors du contrôle et par conséquent, votre signature sera d'office radiée. La date de référence pour l'attestation de la qualité d'électeur est celle à laquelle la liste de signatures est parvenue à l'administration communale. L'attestation est accordée si le signataire est inscrit dans le registre des électeurs à cette date-là.
- 5) En cas d'erreur ou d'absence de données, la qualité d'électeur, pour la ligne concernée, est refusée.

Société de tir d'Épendes-Gressy-Belmont « Aux Armes de Guerre » Plan de tir saison 2024—stand de tir d'Épendes

Jeu­di 11 avril— dès 20h00	Assemblée générale—salle communale Belmont
Jeu­di 25 avril— 18h30-20h00	Tir à prix *
Samedi 4 mai—9h30-11h30	Tir militaire
Jeu­di 16 mai—18h30-20h00	Tir à prix *
<i>Dimanche 26 mai</i>	<i>Tir en campagne 2024 - informations à venir</i>
Jeu­di 6 juin - 18h30-20h00	Tir à prix *
Jeu­di 20 juin - 18h30-20h00	Tir à prix et grillades
Jeu­di 4 juillet—18h30—20h00	Tir à prix *
Jeu­di 8 août - 18h30-20h00	Tir à prix *
Dimanche 25 août— 9h30-11h30	Tir militaire et raclette
Samedi 7 septembre—13h30-16h00	Tir de clôture
Dimanche 8 septembre-9h30-12h00	Tir de clôture
Samedi 19 octobre - 19h30	Assemblée et souper
*collation prévue (planchettes) durant tous les tirs à prix	



Bonne saison à tous et à bientôt au stand.

Julien Wyss - 0787178031 - julien.wyss@gmail.com

La société

Nouveaux habitants

En 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre village 44 nouveaux habitants, dont 2 naissances. Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue et nous espérons qu'ils se plairont dans notre village.

33 personnes ayant quant à elles quitté notre Commune pour de nouveaux horizons, la population au 31 décembre 2023 se monte à **441 habitants**.

La Municipalité a convié les nouveaux habitants arrivés en 2023, ainsi que les nouveaux citoyens ayant atteint leur majorité également en 2023, à un apéritif dinatoire le 12 avril 2024. 3 habitants de notre village ont obtenu la bourgeoisie de Belmont-sur-Yverdon en 2023. Ils seront également conviés pour marquer cet événement. Nous reviendrons sur cette rencontre dans le prochain 4G.



Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe, **jusqu'au 20 mars 2024**, les chiens acquis en 2023 (carnet de vaccination à présenter), les chiens nés en 2023 et restés en leur possession, les chiens vendus ou décédés au cours de l'année 2023, pour radiation, tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.



Nous rappelons que la mise à jour des données dans le programme AMIGUS est de la responsabilité des propriétaires de chiens et nous vous remercions de bien vouloir contrôler que vos données inscrites soient correctes.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.

Création d'un Conseil consultatif des seniors pour le Canton de Vaud

La création de cet organe veut renforcer la politique de la vieillesse du Canton avec la stratégie Vieillir2030. Il prendra forme au printemps 2024 et sa mission principale sera d'être la caisse de résonance de la voix des seniors dans le canton et de fonctionner comme organe de consultation du DSAS (Département de la santé et de l'action sociale).

Vieillir2030—pour et avec les seniors—se compose de 62 lignes directrices posant le cadre général, de 76 mesures qui seront développées au cours des prochaines législatures et 38 projets qui testent des idées novatrices. Le plan de mesures détaillé ainsi que l'ensemble des projets retenus sont disponibles sur le site www.vd.ch/vieillir-2030.

Un conseil va être constitué. Toute personne de 65 ans et plus de notre Canton est invitée à présenter sa candidature d'ici au 15 avril 2024. Formulaire en ligne sur le site du canton : www.vd.ch/conseil-seniors



Ciao.ch nous font part de leur site ontécoute.ch

7j/7 pour les 18/25 ans, le site où trouver les réponses à toutes ses questions à l'aide de professionnel-le-s et d'autres jeunes.

Des espaces fiables et gratuits pour s'informer sans jugement sur sa santé. L'association romande CIAO à travers ses deux sites ciao.ch (11-20 ans) et ontécoute.ch (18-25 ans) offre la possibilité de poser **anonymement et gratuitement** des questions à des professionnel-le-s, d'échanger entre pair-e-s, de consulter des articles rédigés par des spécialistes et de trouver des institutions actives sur le terrain en fonction des thématiques.

Amitié, Amour, Famille, Consommation, Addictions, Violence, Harcèlement, Santé physique et mentale, Argent, Formation, Travail, Sexualité, Racisme, Religion, Estime de soi ...



